

# CONCOURS DU CRÊT DU LOCLE

Offener Wettbewerb 2007

Bachelard Wagner Architekten ETH SIA, Basel





## **EN\_RACINÉ**

### **STRATÉGIE**

[Dans la théorie des jeux] „Ensemble cohérent de décisions qui orientent à moyen et long terme les activités d’une organisation, d’un groupe.

### **TERRITOIRE**

La lecture territoriale du site révèle une structure déterminante, où la végétation et la topographie, entrecroisant leurs lignes de force, confèrent au site une identité forte. Les voies de communication sillonnant le territoire et les traces laissées par des siècles de culture agraire ajoutent leurs attributs aux éléments topographiques du site et forment avec eux un paysage composite. Le projet intègre et consolide ces éléments préexistants.

### **ENTITÉS TOPOLOGIQUES**

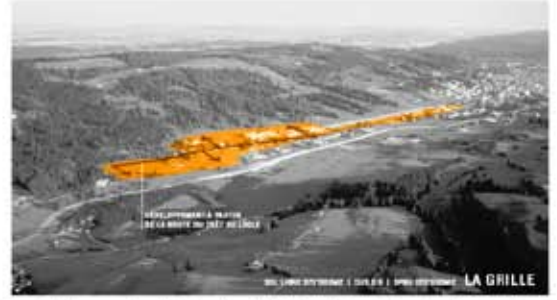
Le territoire est découpé en entités topologiques, définies selon leurs particularités topographiques, leur position par rapport aux voies de communication, leur orientation, leurs affectations, le bâti existant, etc. Ces entités font chacune l’objet d’un projet spécifique qui explore leurs potentiels et met en place une structure urbaine ou paysagère primaire, apte à renforcer leur identité. Leur affectation précise est laissée ouverte, et l’accent est porté sur le rôle que chacune est amenée à jouer au sein de l’agglomération. Centrée sur sa spécificité et intégrée au territoire, chaque entité reprend et interprète les transversales, réagit aux entités adjacentes et formule les limites de l’espace construit.

### **VISION**

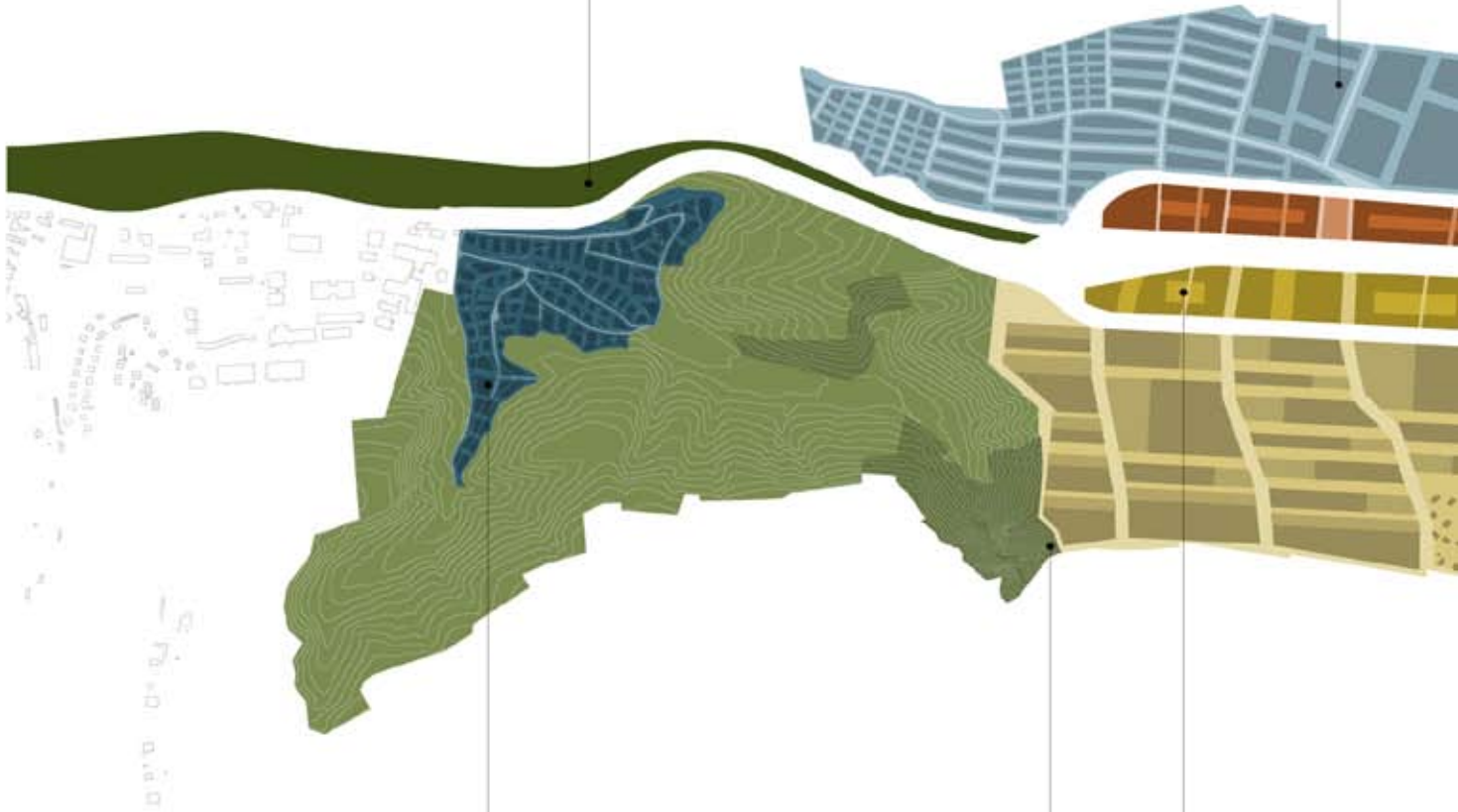
La taille du site, l’horizon temporel de son développement, la liberté nécessaire à sa croissance, sont autant de données qui rendent nécessaire la mise en place d’une stratégie de projet en amont de la recherche morphologique. La distinction entre entités topologiques et territoire permet l’articulation des planifications partielles avec la vision d’ensemble. Dès lors chaque entité peut se développer à son rythme. L’approche du dessin d’ensemble par des projets partiels, complémentaires et coordonnés fait émerger une vision forte et enracinée. La vision vient d’en bas – de la stratégie au dessin.



À l'origine espace résiduel entre les infrastructures, cette bande de territoire très en pente et difficile d'accès a été graduellement colonisée par les espaces composant les prairies maigres. Ce phénomène doit se poursuivre et à terme, ce type de végétation occupera tout le site.



Située au pied du versant sud de la vallée de La Chaux-de-Fonds et en bordure des voies principales de circulation, cette portion de territoire est prédestinée pour un développement urbain mixte de caractère résidentiel (logement, école, commerce, services). Le bâti existant, d'échelles disparates (usines-villas) est intégré dans une grille dont la géométrie se plie aux transversales. Elle donne au quartier sa physionomie et ses subdivisions assurent une transition graduelle entre les différentes échelles des bâtiments. Le quartier se développe en étapes, à partir de la route du crêt du Locle.



La cote d'altitude 960 m.a.m marque la limite des constructions existantes sur ce site. Le fond de la vallée, dans les limites de cette altitude, est dévolu à l'habitat individuel sous une forme densifiée (utilisation de la pente et réduction des distances aux limites).

Dans le synclinal de la vallée du Locle, l'exploitation agricole est maintenue. Elle est assujettie à des exigences paysagères précises concernant les bâtiments d'exploitation, l'arborisation, les bocages et le parcellaire. L'identité paysagère du territoire est préservée. Le site dessine une césure dans le tissu urbain continu de la vallée et précise, dans le long terme, la limite entre le Locle et La Chaux-de-fonds.

Comprise entre la H22 et la nouvelle route de... entièrement libre de constructions joint d'u... à une urbanisation à forte densité. Une stru... tours soulève le caractère prépondérant... physionomie urbaine. Très visible et idéale... des activités représentatives, de services... d'enseignement, ainsi qu'à des affectations...





Le développement du Crêt du Locle, le report du trafic de la route des Eplatures vers la H23 et l'importance croissante des liaisons ferroviaires sont autant d'éléments qui vont profondément modifier la structure de cette bande de territoire à court, moyen et long terme. Par ailleurs l'Avenue Léopold Robert, la rue du Locle et le Boulevard des Eplatures dessinent un axe continu, long de 5 kilomètres, par lequel le centre du Crêt du Locle et celui de La Chaux-de-Fonds sont dans une relation spatiale directe. Pour ces deux raisons, le développement et la transformation de cette bande urbaine sont cruciaux et doivent être l'objet d'un projet d'ensemble.

On trouve aujourd'hui sur ce site des affectations industrielles et commerciales typiquement implantées le long des axes routiers (bois, bâtiment, automobile), mais aussi de l'industrie horlogère, du logement, des commerces. Ce principe de mixité est repris pour les nouvelles implantations. La densification des parcelles le long des lignes de construction fait émerger petit à petit des fronts urbains tant au sud le long de la coulée verte de la voie ferrée, qu'au nord le long de la route des Eplatures, requalifiés en boulevard.



Le développement du Crêt du Locle se concentre par rapport à La Chaux-de-Fonds cette portion aujourd'hui résiduelle du territoire. L'aménagement, sur toute la longueur de cette zone d'une première liaison piétonne reliant les réseaux de chemins et de routes la traversant ainsi qu'une première densification de l'arborisation jettent les bases du nouveau parc. Petit à petit, les parcelles occupées se libèrent et permettent son extension ainsi que le développement d'équipements sportifs et de loisirs. Les bâtiments industriels qui sont destinés à rester sur ce site à long terme sont cadrés par la densification de la végétation à leurs abords immédiats. La pointe ouest du parc, très visible et idéalement desservie accueille les infrastructures de loisirs les plus intensives (biotope, laguna, etc.).



Avec une superficie de 660'000 m<sup>2</sup>, cette portion du territoire a la capacité d'héberger les nouvelles implantations industrielles à long terme. Elle est réservée aux secteurs de l'industrie microtechnique horlogère et aux nouvelles technologies, ceci afin de préserver sa capacité d'accueil, et de générer une concentration d'activités capable de développer une dynamique propre.

La structure du quartier concilie deux objectifs essentiels pour cette zone: la flexibilité des implantations et la présence d'un ordre urbain et paysager. Elle se résume donc à quelques règles simples: transversales comme distribution primaire, orientation des corps de bâtiment et de l'arborisation parallèle à la vallée, disposition latérale des accès, des parkings et des livraisons. Selon cette disposition, le site reste, même à long terme perceptible dans toute sa profondeur. La signalétique des entreprises implantées sur l'ensemble du site se concentre le long de la nouvelle route des Allisiers et fait inégalement partie de la structure du quartier. Marquant la transition du quartier avec la campagne environnante, le gabarit des bâtiments s'abaisse vers la bordure du site. Cette zone en bordure du site offre l'opportunité d'héberger des fonctions au service de l'industrie (hôtels séminaires, petites résidences, espace de détente, etc.).

Ce quartier, bâti à 60%, est le précurseur du Quartier neo-industriel 1, et sa densification s'opère selon les mêmes principes. La perception du quartier dans sa profondeur est la même priorité. Les gabarits restent par contre uniformes le long de ses limites, le quartier étant limité au sud par le futur tracé de la H23. La refonte de la signalétique le long de la rue Chevrolet et, plus loin, le long de la nouvelle route des Allisiers, opère un changement d'image immédiat et constitue l'élément déclencheur pour les deux quartiers.

Des Allisiers, cette bande de terrain occupe une position centrale. Elle se prête à une structure croisée de fronts bâtis et de fronts verts. Cette zone dans la nouvelle structure de production, de recherche et de services commerciaux.

